

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il s'agit d'une contribution, à hauteur de 10.000 € de la Ville de Lyon, avec beaucoup d'autres collectivités, pour un total de 259.000 €, permettant de réaliser une étude améliorant le fonctionnement au niveau de la gare et de tout son environnement de proximité.

Mme BERTRIX-VEZA Bernadette : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à l'occasion de cette étude, je voudrais formuler quelques remarques, pour que nous puissions penser ensemble, Monsieur le Maire, comme vous venez de le dire, sur les aménagements ferroviaires appelés à changer la façon de se déplacer vers notre ville.

Diversifier les points d'entrée dans la ville est une nécessité. Ainsi, notre Groupe est satisfait de la récente ouverture de la gare Jean-Macé. Lyon sera désormais accessible plus rapidement depuis Bourgoin-Jallieu, Valence, Vienne, Mâcon ou Bourg-en-Bresse.

Mais pour nous, la création d'un passage souterrain direct, entre la gare et la station de métro, dès l'ouverture de la gare, était indispensable, afin d'éviter l'engorgement de la circulation, quand 6.000 piétons croisent les vélos, les bus, les tramways et les automobiles, à l'angle Jaurès-Berthelot. Nous souhaitons donc que ce chantier soit très rapidement engagé.

Pour atteindre cet objectif de diversification des points d'entrée dans la ville, il est aussi important de développer une autre gare à proximité de Lyon, je veux parler de Saint-Exupéry, bientôt relié à la Part-Dieu en 25 minutes avec le Rhône-Express. Saluons d'ailleurs l'action du Conseil Général du Rhône, qui a permis la réalisation de ce trajet par tram-train. A compter du 9 août 2010, cette ligne sera un atout de plus dans le développement et l'internationalisation de Lyon et de sa métropole.

Mais, venons-en à présent à l'engorgement de la gare de la Part-Dieu. Nous le savons, cet équipement n'est plus adapté à l'accroissement du trafic. Certes, le technicentre de la Guillotière permet de supprimer certains passages de trains en transit. Des travaux de réaménagement sont déjà en cours, et dans le cadre du CPER 2007-2013, des études sont menées. Enfin, RFF travaille à la création d'un onzième quai côté Vilette en 2012. Mais il faudra aller plus loin.

La Part-Dieu est une gare dimensionnée, rappelons-le, pour 35.000 voyageurs par jour. Or, elle en accueille 85.000. La situation ne va pas s'améliorer puisqu'on prévoit 160.000 voyageurs par jour d'ici 2020. La dynamique du quartier de la Part-Dieu, avec la densification des immeubles tertiaires amplifie le phénomène. Il apparaît dès lors

incontournable de préparer la construction de voies ferroviaires urbaines souterraines, à l'image de ce qui se fait à Barcelone ou dans d'autres villes, pour arriver à un futur doublement de la gare de la Part-Dieu.

Nous sommes attachés à un équilibre entre TER (déplacements de proximité du bassin de Lyon) et TGV. Des capacités supplémentaires doivent être trouvées pour un véritable réseau RER, plus dense que l'actuel système de trains régionaux. D'autre part, nous souhaitons souligner l'importance de maintenir la gare routière sur le site de la Part-Dieu pour conserver l'objectif de multi-modalité, auquel nous sommes très attachés.

En revanche, nous regrettons que les collectivités territoriales aient laissé le choix du Cabinet d'Etudes à la SNCF. En effet, AREP est une filiale de la SNCF et ce choix nous surprend. L'impact urbain d'une étude trop orientée sur le métier du transporteur sera-t-il maîtrisé ? Il ne faut pas que la SNCF mène des travaux qui contrarient indirectement l'ouverture des lignes à la concurrence. Dans le même esprit, nous souhaitons que les collectivités locales obtiennent que les différentes autorités organisatrices des transports (SYTRAL, Région Rhône-Alpes, Département du Rhône, TransIsère) puissent installer dans l'enceinte même de la gare, un espace commercial multimodal.

Le MoDem votera cette délibération, mais nous demandons que le Conseil municipal soit informé très régulièrement de l'avancée de cette étude. L'avenir de la Gare de la Part Dieu constitue un enjeu majeur pour l'avenir de notre ville. Aussi doit-il être débattu par l'ensemble des élus en amont de toutes ces décisions.

Mme RIVOIRE Françoise : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous nous réjouissons de ce dossier qui prévoit un réaménagement de la Gare de la Part Dieu.

Dans un premier temps, en 2010 va être réalisée une réorganisation des espaces, du mobilier et une meilleure signalétique, qui va effectivement, améliorer les déplacements pour les usagers des trains de grandes lignes régionaux, ainsi que de tous les habitants et usagers des transports en commun qui traversent la gare.

Dans une deuxième phase, une étude de réaménagement de la gare, dans laquelle nous souhaitons que soit étudiée dans ce cadre-là différentes solutions pour faciliter la traversée de la gare en prenant bien évidemment en compte les difficultés de déplacements de certaines personnes. Cela nous semble un point essentiel de développement de l'intermodalité dont cette gare est un des sites essentiels. Merci

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)